RockFi



Comment choisir des ETF:
les critères de sélection

RockFi × BlackRock

Extrait du Livre Blanc « Exchange Traded Fund (ETF) » co-écrit par RockFi avec Arnaud Llinas, en collaboration avec BlackRock, leader mondial et européen des ETF.

Mot d'introduction de Pierre Marin



Les Exchange Traded Funds (ETF) ont contribué à révolutionner l'industrie de la gestion d'actifs ces dernières années. D'après BlackRock[1] , ils ont déjà séduit plus de 32 millions d'investisseurs particuliers européens dont 2,6 millions en France. Ces instruments financiers permettent notamment de s'exposer aux grands indices boursiers, et ont ainsi démocratisé l'accès aux marchés pour les investisseurs. Grâce à leur simplicité, leur liquidité et leurs coûts relativement bas par rapport à d'autres fonds, les ETF sont devenus un des outils incontournables de la construction de portefeuilles.

Conçus à l'origine comme des véhicules offrant un accès facilité aux marchés financiers à travers la gestion indicielle, les ETF se sont progressivement imposés grâce à leurs multiples atouts. Ils constituent aujourd'hui une enveloppe « tout terrain » donnant un accès transparent à tous types de stratégies et d'actifs : des stratégies indicielle aux stratégies actives, en passant par les actifs digitaux.

Outre leurs coûts bas, la diversification intrinsèque des ETF – qui permet de s'exposer à plusieurs titres au sein d'une même classe d'actifs via un seul véhicule – en fait un instrument particulièrement adapté à la gestion de long terme. L'enjeu est donc de bâtir un portefeuille d'ETF adapté à son profil de risque et à ses objectifs de performance.

Le succès des ETF ne réside pas uniquement dans leur apparente simplicité, mais aussi dans la richesse croissante des solutions proposées. Aujourd'hui, plus de 10 000 de ces fonds sont disponibles, couvrant presque toutes les classes d'actifs, toutes les zones géographiques, des actions aux obligations, en passant par les matières premières et les actifs alternatifs. Cette diversité offre la possibilité de construire des portefeuilles adaptés aux profils de risque/rendement de nos clients, combinant des vues stratégiques et tactiques.

Face à cette offre, l'investisseur se pose des questions légitimes :

- Comment construire un portefeuille cohérent avec mes objectifs patrimoniaux ?
- Quelle proportion allouer entre les classes d'actifs (via par exemple, les ETF actions et les ETF obligataires) ?
- Comment sélectionner les ETF les plus adaptés pour mettre en œuvre cette allocation ?

Ces questions reflètent le potentiel des ETF, mais soulignent aussi la nécessité d'être accompagné par des professionnels expérimentés qui peuvent trouver des solutions et les mettre en œuvre.

Ce livre blanc a été conçu pour éclairer concrètement ces enjeux, en illustrant notre approche à travers quatre profils types d'investisseurs. Chacun porte des objectifs et horizons d'investissement distincts, tels que nous les rencontrons au quotidien :

- Cadre supérieur préparant sa retraite
- Entrepreneur sécurisant son patrimoine après une cession
- Chef d'entreprise optimisant sa trésorerie
- Retraité cherchant à diversifier ses placements

À travers ces cas pratiques, nous proposons des allocations d'actifs simples, peu coûteuses et alignées avec les attentes spécifiques de chaque profil. Notre démarche traduit ainsi le passage d'une simple accumulation de produits à une approche fondée sur les objectifs, le « goal-based investing ».

Nous avons également voulu aborder les fondamentaux de la sélection d'ETF, ainsi que les dernières innovations : stratégies Smart Bêta, ETF thématiques et ETF optionnels, adaptés aux contextes de marché contemporains.

Bienvenue dans l'univers des Exchange Traded Funds, où innovation et accessibilité ouvrent la voie à une gestion patrimoniale précise, agile et sereine.

[1] Blackrock | People and Money France

Les ETF, des instruments qu'il convient de bien sélectionner

Une fois l'allocation par classes d'actifs définie, la sélection rigoureuse des supports d'investissement devient cruciale. Choisir les bons ETF permet non seulement d'améliorer la performance globale du portefeuille, mais aussi d'assurer une liquidité optimale.

Tous les ETF sur un même indice ne se ressemblent pas

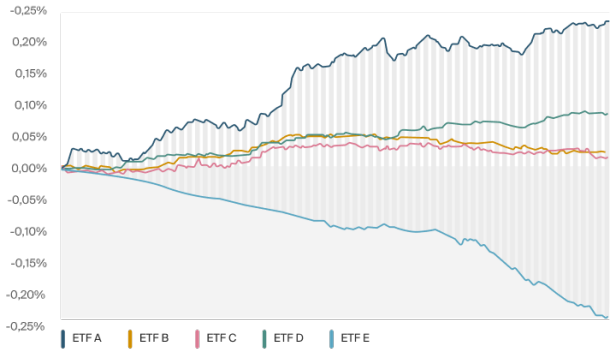
Il existe une multitude d'ETF en Europe, plus de 2 000 produits. Sur un même indice, il existe plusieurs ETF répliquant le même indice, chacun émis par une société de gestion différente. À titre d'exemple, voici le nombre d'ETF répliquant trois indices majeurs :

Indice	Nombre d'ETF	Top 3 ETF	Taille des ETF (Md€)
MSCI WORLD	15	iShares Core MSCI world UCITS ETF Xtrackers MSCI World UCITS ETF HSBC MSCI World UCITS ETF	109 21 14
S&P 500	20	iShares Core S&P 500 UCITS ETF Vanguard S&P 500 UCITS ETF Invesco S&P 500 UCITS ETF	118 67 42
MSCI Emerging	14	Xtrackers MSCI Emerging markets UCITS ETF Amundi Core MSCI Emerging markets UCITS ETF UBS Core MSCI Emerging markets UCITS ETF	8 6 6

Source : ETFbook - Novembre 2025

La performance d'un ETF peut différer significativement de celle de son indice de référence. Certains ETF atteignent une réplication quasi parfaite, ajustée uniquement des frais de gestion, tandis que d'autres parviennent à surperformer grâce à des techniques d'optimisation de portefeuille incluant le prêt-emprunt de titres ou l'usage de produits dérivés. À l'inverse, certains ETF sous-performent significativement, témoignant d'une gestion moins efficace.

Voici, à titre d'exemple, l'écart de performances, ou Tracking Difference, des cinq plus gros ETF MSCI World en 2024 par rapport à l'indice :



Source : ETFbook - Novembre 2025

Il est notable de constater que le meilleur ETF, l'ETF A, surperforme son indice de référence de presque 25 bps sur l'année. En revanche, l'ETF E sous-performe l'indice du même montant. Ainsi l'écart de performance entre ces deux ETF est de 50 bps/an ce qui est largement supérieur à l'écart des frais de gestion, 26 bps dans ce cas-là.

Les critères de sélection d'un ETF

La performance nette d'un ETF par rapport à son indice de référence n'est pas le seul critère à prendre en considération. Il s'agit de bien comprendre les sources des écarts pour apprécier les risques éventuels associés.

Ainsi il convient de distinguer deux grands modèles de réplication, la réplication dite « Physique » et la réplication dite « Synthétique ».

Réplication Synthétique

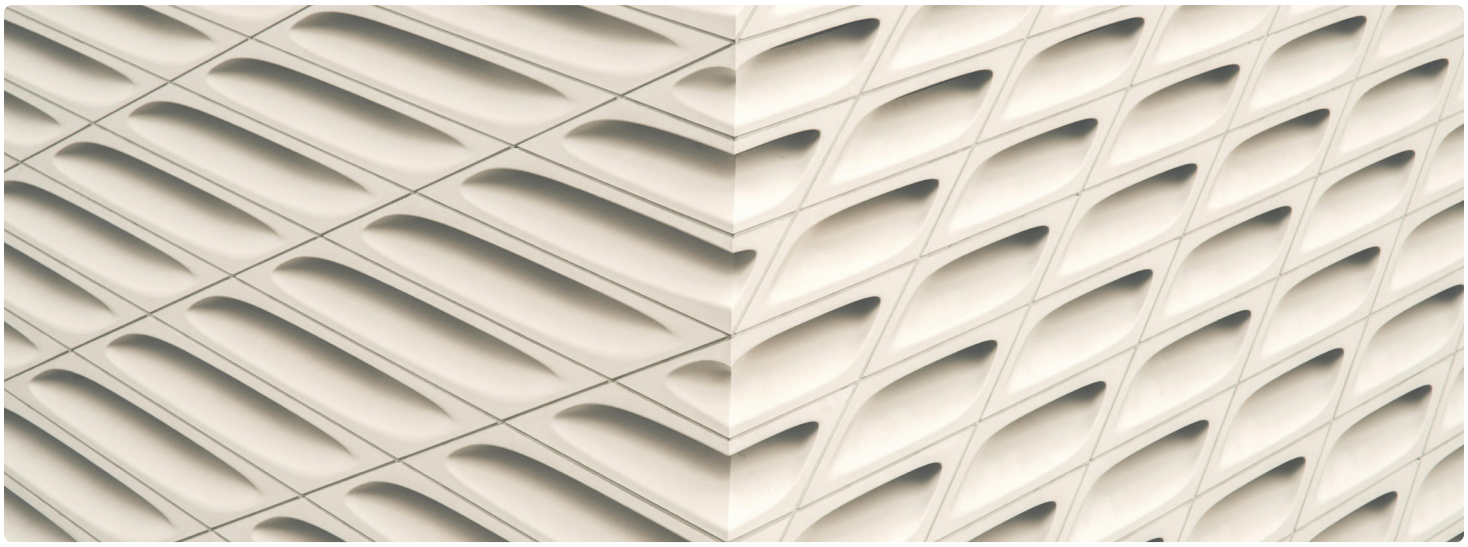
Repose sur des produits dérivés, notamment les swaps indiciels. Le gestionnaire négocie un swap avec une banque d'investissement pour obtenir la performance exacte de l'indice, moyennant un coût (spread). Sur certains marchés comme les actions américaines, il peut s'avérer judicieux d'utiliser cette technique de réplication afin d'obtenir des conditions financières plus intéressantes que celles obtenues en achetant les titres directement dans le fonds. Cependant, cette technique ajoute un risque de contrepartie, le risque de défaut de la banque d'investissement, qu'il convient de monitorer.

Réplication Physique

Le gestionnaire achète la majorité des titres composant l'indice. Pour limiter les coûts et garantir une bonne corrélation, il opte souvent pour une réplication par échantillonnage qui consiste à acheter un sous-ensemble des titres composant l'indice. Cette technique se retrouve surtout sur les marchés émergents où l'accès aux titres est plus complexe.

D'autres critères importants doivent être pris en considération avant de finaliser son choix d'ETF :

- **Qualité de l'émetteur ETF :** Plus d'une cinquantaine d'émetteurs d'ETF coexistent en Europe, entre des acteurs généralistes proposant l'ensemble des indices et des acteurs de niche spécialisés dans certaines thématiques (Tech, ESG, etc.). Un travail de sélection de ces émetteurs est nécessaire afin de vérifier leur procédure de contrôle des risques opérationnels et leur solidité financière.
- **Liquidité :** volumes quotidiens moyens et spreads bid-ask doivent être évalués pour garantir la facilité de revente et limiter les coûts de transaction.
- **Taille de l'ETF :** Privilégier les fonds suffisamment importants pour éviter un risque de liquidation forcée par l'émetteur qui imposerait un repositionnement potentiellement à contre-temps.



Un mot sur l'innovation ETF

Au-delà des indices classiques pondérés par capitalisation boursière, une ingénierie complexe d'indices « Smart Beta» s'est développée depuis dix ans. Ces stratégies conservent le cœur passif des ETF (faibles coûts, transparence, liquidité) tout en appliquant des règles alternatives de pondération :

Indices équi-pondérés

Tous les titres reçoivent le même poids, utile lorsqu'une région est jugée trop concentrée sur quelques valeurs. Exemple pertinent : les « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Nvidia, Amazon, Tesla, Alphabet, Meta) représentent 36% du S&P 500. Une version équi-pondérée réduirait cette exposition à 1,5%.

Indices ESG

Ces indices intègrent des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Les poids sont ajustés en fonction d'indicateurs extra-financiers (politique environnementale, diversité des gouvernances, normes internationales). Certains secteurs controversés (tabac, extraction pétrolière) peuvent être entièrement exclus.

Indices factoriels

Se basent sur l'exploitation de caractéristiques spécifiques des titres, identifiés comme générateurs de surperformance sur le long terme selon l'analyse académique et empirique. Les principaux facteurs reconnus sont Momentum, titres ayant affiché une forte performance récente, Value, titres sous-évalués selon des ratios financiers (ex : faible prix/bénéfice), offrant une prime potentielle ou Qualité, entreprises financièrement solides avec rentabilité stable et faible endettement.

Par ailleurs, les **ETF thématiques** se sont fortement développés. Ils ciblent des secteurs spécifiques (technologie, santé, énergies renouvelables) ou des thématiques transversales (intelligence artificielle, informatique quantique).

Parallèlement, les **ETF ESG** répondent à la demande croissante en investissement durable, intégrant des méthodologies complexes de filtrage extra-financier, de scoring ESG et parfois d'engagement actionnarial.

Enfin, certains ETF adoptent aujourd'hui des profils de rendement de type optionnels ou non linéaires en intégrant des techniques dérivées des produits structurés, notamment la vente d'options hors de la monnaie. En pratique, l'ETF vend des options d'achat (calls) sur les actifs sous-jacents détenus, générant ainsi des primes régulières qui constituent un coupon pour l'investisseur. Cette approche, appelée «stratégie d'options couvertes», permet de tirer parti de la volatilité implicite des marchés. Toutefois, cette stratégie implique que le potentiel de plus-value soit limité à une zone prédéfinie, correspondant au prix d'exercice des options vendues. En cas de forte hausse du sous-jacent au-delà de ce seuil, le gain supplémentaire sera capté par l'acheteur des options, plafonnant ainsi la performance de l'ETF. Ce type de produit convient donc aux investisseurs recherchant un revenu stable avec une exposition modérée à la croissance des marchés actions.

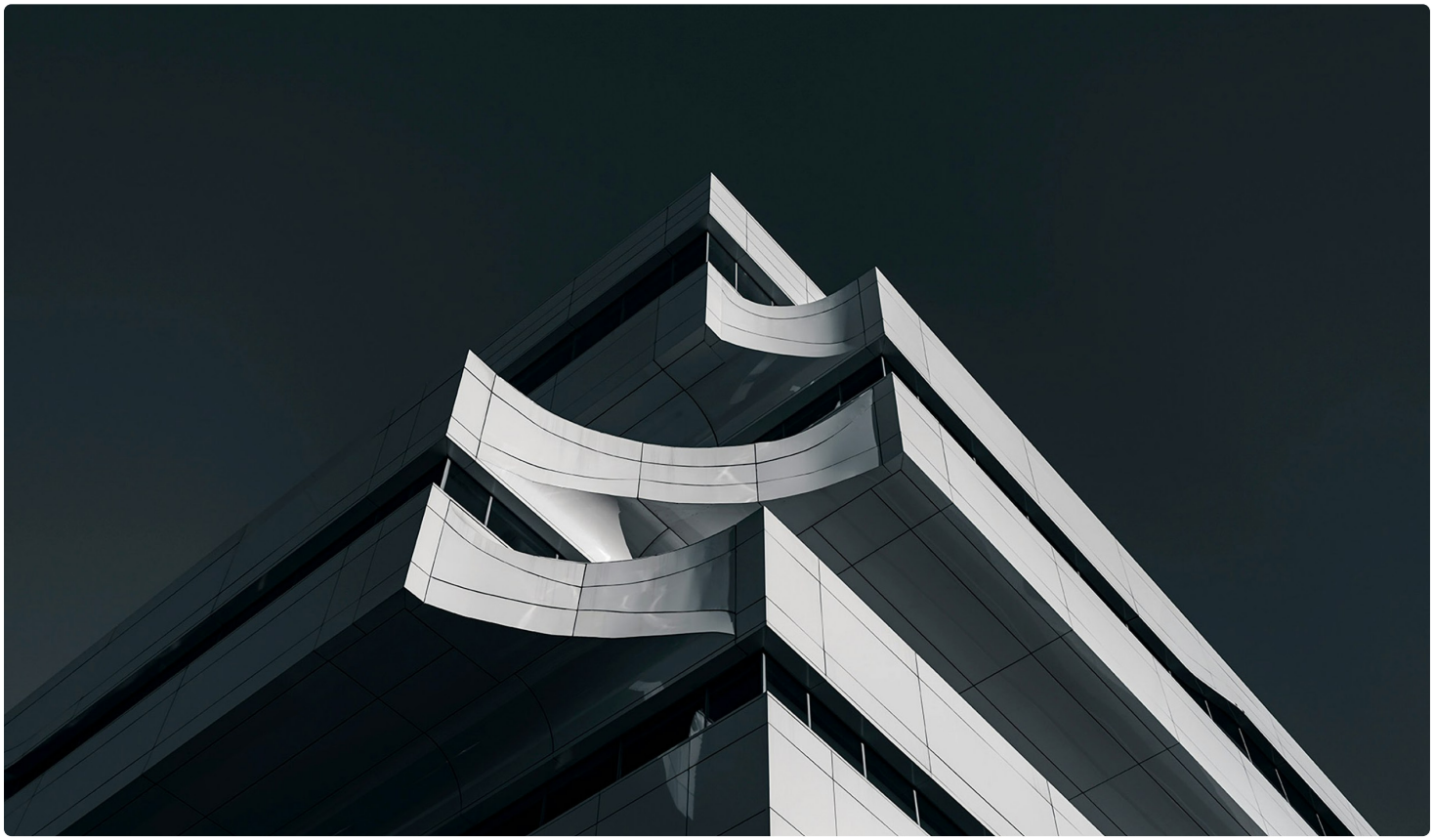
Ces innovations témoignent de la maturité du marché des ETF, désormais capables de proposer aux investisseurs institutionnels et particuliers des solutions sophistiquées adaptées aux contraintes réglementaires, aux exigences de performance et à la diversification des profils de risque.

Conclusion

Il est désormais possible, en sélectionnant les meilleurs ETF, les gestions actives les plus pertinentes, ainsi que les fonds sur actifs privés les plus performants, de bâtir des portefeuilles sur mesure, efficaces et à coûts maîtrisés. Cette expertise, conjuguée à une transparence totale sur les frais, offre aux investisseurs des opportunités inédites.

La nouvelle offre de RockFi, incarne pleinement cette vision innovante, avec un modèle sans rétrocession garantissant une sélection rigoureuse et sans biais des fonds et des ETF.

Engagez-vous dans cette révolution des pratiques d'investissement pour créer des portefeuilles véritablement performants et en parfaite adéquation avec vos objectifs patrimoniaux.



Les contributeurs de ce Livre Blanc



Pierre Marin
Directeur Général RockFi
pierre.marin@rockfi.fr
+33 6 32 02 14 31



Arnaud Llinas
Senior Advisor RockFi
arnaud@etf-strategy.com
+33 6 33 28 65 20



Robin Dereux
Responsable de l'Offre RockFi
robin.dereux@rockfi.fr
+33 6 51 18 26 77



Gilles Kuperwaser
Associé RockFi
gilles.kuperwaser@rockfi.fr
+33 6 85 46 11 21



Antoine Lemaire
Associé RockFi
antoine.lemaire@rockfi.fr
+33 6 75 29 64 83



Stéphane Carles
Directeur associé RockFi
stephane.carles@rockfi.fr
+33 6 62 41 71 44



Henri Chabadel
FraBeLux CIO BlackRock
henri.chabadel@blackrock.com



Clément Roux
Wealth Sales BlackRock
clement.roux@blackrock.com

Vous envisagez une stratégie diversifiée alignée avec vos objectifs patrimoniaux ?

Prenez rendez-vous pour un diagnostic personnalisé avec un conseiller privé RockFi.

Avertissement en matière de risques

Ce document constitue un support de communication publicitaire. Les investisseurs doivent se référer au prospectus ou à la documentation d'offre pour obtenir la liste complète des risques du fonds.

Risque de perte en capital

La valeur des investissements et le revenu en découlant peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et ne sont pas garantis. L'investisseur n'est pas assuré de récupérer son investissement initial.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances actuelles ou futures et ne doivent en aucun cas constituer le seul facteur de sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Les fluctuations des taux de change entre les devises sont susceptibles d'entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des investissements. Les fluctuations peuvent être particulièrement importantes pour les fonds dont la volatilité est plus élevée et la valeur d'un investissement peut diminuer subitement et de manière substantielle. Les niveaux et la base d'imposition peuvent changer de temps à autre et dépendent de la situation personnelle de chacun.

Veuillez noter que certains fonds mentionnés dans ce document sont soumis à un risque de concentration (les indices de référence de ces fonds concentrent l'investissement des actifs sur des marchés nationaux particuliers. Ces fonds sont donc exclusivement exposés à l'évolution desdits marchés nationaux et non à celle du marché dans son ensemble).

Information spécifique au fonds

iShares € Inflation Linked Govt Bond UCITS ETF EUR (Acc)
Risque de contrepartie, Risque de concentration des participants autorisés, Risque de contrepartie et de crédit, Risque de liquidité.

iShares iBonds Dec 2028 Term € Corp UCITS ETF EUR (Acc)
Risque de contrepartie, Risque de crédit, Risque lié aux fonds à durée déterminée, Risque ESG (sélection de l'indice de référence), Risque de liquidité.

Description des risques des fonds



Risque de contrepartie

L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer la classe d'actions à des pertes financières.

Risque de crédit

Le risque de crédit, les variations des taux d'intérêt et/ou les défauts des émetteurs auront un impact significatif sur la performance des titres à revenu fixe. Les baisses potentielles ou réelles des notes de crédit peuvent augmenter le niveau de risque.

Risque lié aux fonds à durée déterminée

Le Fonds peut être plus concentré sur certaines industries ou certains secteurs qu'un fonds suivant un indice plus large. La composition et le profil risque/rendement du Fonds varieront au cours de la dernière année avec l'arrivée à échéance des obligations d'entreprises. Le Fonds pourrait ne pas convenir à de nouveaux investissements au cours de sa dernière année ou à l'approche de sa dernière année.

Risque ESG (sélection de l'indice de référence)

L'indice de référence n'exclut les sociétés exerçant certaines activités incompatibles avec les critères ESG que si ces activités dépassent des seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Les investisseurs doivent donc effectuer une évaluation éthique personnelle de la sélection ESG de l'indice de référence avant d'investir dans le fonds. Une telle sélection ESG peut avoir une incidence négative sur la valeur des investissements du fonds, par rapport à la valeur des investissements d'un fonds qui n'effectuerait pas ce type de sélection.

Risque de liquidité

Les investissements du fonds peuvent avoir une faible liquidité, ce qui rend souvent la valeur de ces investissements moins prévisible. Dans des cas extrêmes, le fonds pourrait ne pas être en mesure de réaliser l'investissement au dernier prix du marché ou à un prix considéré comme juste.

Information réglementaire

iShares plc, iShares II plc, iShares III plc, iShares IV plc, iShares V plc, iShares VI et iShares VII (ci-après les Sociétés) sont des sociétés d'investissement à capital variable ayant une responsabilité séparée entre leurs compartiments et régies selon les lois d'Irlande et autorisées par la Central Bank of Ireland.
De plus amples informations concernant le Fonds et la Classe d'Actions, comme la liste détaillée des principaux investissements sous-jacents de la Classe d'Actions et les cours des actions, peuvent être obtenues en consultant le site Internet d'iShares (www.ishares.com), en appelant le +44 (0) 845 357 7000 ou en contactant votre courtier ou conseiller financier. La valeur substantielle intrajournalière indicative de la Classe d'Actions est disponible sur http://deutsche-boerse.com et/ou http://www.reuters.com. Les parts/actions d'un ETF OPCVM qui ont été achetées sur le marché secondaire* ne peuvent généralement pas être vendues directement à l'ETF OPCVM. Pour les investisseurs qui ne sont pas des Participants Autorisés, l'achat et la vente des actions doivent être effectués sur un marché secondaire* avec l'aide d'un intermédiaire (par ex. un courtier) et peuvent ainsi faire l'objet de frais et taxes supplémentaires. En outre, dans la mesure où le prix du marché auquel les Actions sont négociées sur le marché secondaire* peut différer de la Valeur Substantielle par Action, les investisseurs sont susceptibles de payer une somme supérieure à la Valeur Substantielle par Action alors en cours lors de l'achat d'actions et de recevoir une somme inférieure à la Valeur Substantielle par Action alors en cours lors de la vente de ces actions.

Pour les investisseurs en France

Le présent document ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat d'actions des Fonds. Toute souscription d'actions d'un compartiment d'une des Fonds sera effectuée selon les conditions spécifiées dans les Prospectus complet et le Prospectus simplifié ou le PRIIPS KID, dans les Addenda et dans les Suppléments des Fonds selon le cas. Ces documents sont disponibles auprès du correspondant centralisateur des Fonds : BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin, 75002 Paris, tél : 00 33 1 42 98 10 00 ou sur la partie française du site www.iShares.fr. Veuillez noter que la distribution d'actions de certains compartiments des Fonds n'est pas autorisée en France. Toute décision d'investir doit être basée uniquement sur les informations contenues dans le Prospectus, le document d'information clé sur les produits d'investissement de détail et d'assurance (PRIIPs KID) et le dernier rapport semestriel et comptes non audités et/ou rapport annuel et comptes audités.

Les investisseurs doivent lire les risques spécifiques au fonds dans le Document d'informations clés sur les produits d'investissement de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KID) ou le Prospectus simplifié et le Prospectus.

Information sur les indices

Bloomberg Finance L.P et ses affiliées (collectivement, « Bloomberg ») ne sont pas affiliées à BlackRock et n'approuvent, n'avalisent, n'examinent ni ne recommandent iShares € Inflation Linked Govt Bond UCITS ETF EUR (Acc). BLOOMBERG et Bloomberg Euro Government Inflation Linked Bond Index sont des marques commerciales ou marques de service de Bloomberg Finance L.P et ont été concédées sous licence à BlackRock. Bloomberg ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de toute donnée ou information relative à l'Indice.

Les fonds et titres mentionnés dans le présent document ne sont pas sponsorisés, approuvés ou promus par MSCI ESG Research, Bloomberg, et MSCI ESG Research, Bloomberg ne peuvent être tenus pour responsables d'aucun fonds, titre ou indice sur lequel s'appuient lesdits fonds et titres. Le Prospectus contient de plus amples informations quant aux relations limitées qu'entretiennent MSCI ESG Research, Bloomberg avec BlackRock et tout fonds connexe.

Toute recherche présentée dans ce document a été fournie et est susceptible d'avoir été utilisée par BlackRock à ses propres fins. Les résultats de telles recherches ne sont communiqués qu'à titre accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas un conseil d'investissement ni un conseil de quelque autre nature que ce soit et sont susceptibles de changer. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions d'une société du Groupe BlackRock ou d'une partie de celui-ci et aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude.

iShares® et BlackRock® sont des marques déposées de BlackRock, Inc., ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans le reste du monde.© 2025 BlackRock (Netherlands) B.V. N° d'immatriculation 17068311. Tous droits réservés.
© 2025 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS, iSHARES sont des marques enregistrées ou non de BlackRock Inc. ou de ses filiales aux Etats-Unis et ailleurs. Toutes les autres marques commerciales sont celles de leurs propriétaires respectifs.

RockFi

Retrouvez nos différentes ressources sur notre site.
rockfi.fr

Suivez-nous sur LinkedIn